



la nationalite francaise de mon gran pere

Par **rafiko**, le **01/12/2012 à 14:38**

salut! j'aimerais bien savoir si mon grand père garde toujours sa nationalité française, durant la guerre de l'indépendance il a passé cette période en France même avant la guerre il était en France il eu sa nationalité comme tous les algériens "nationalité française" tout court et après indépendance il n'a pas cesse de partir en France alors selon vous est ce que j'ai le droit a la nationalité française?? merci de me répondre.

Par **youris**, le **01/12/2012 à 15:02**

bjr,
ce qui compte c'est la nationalité de vos parents durant votre minorité.
avant l'indépendance tous les algériens étaient français (de droits différents).
les français de droit local sont devenus algériens à l'indépendance sauf demande de reconnaissance de nationalité française faite entre 1962 et 1967.
cdt